

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 09 JUIN 2015

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.*

*(M. Jarema procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

**M. le Maire.**- Je suis très heureux d'accueillir tous les membres qui sont dans cette assemblée, je regrette simplement que les représentants de l'Education nationale soient tous absents.

**Mme MARTIN.**- Non, je suis là.

**M. le Maire.**- Sauf une. Vous êtes tellement métamorphosée que je ne vous avais pas vue, Madame.

### I. COMMUNICATIONS :

**M. le Maire.**- Je voudrais que nous consacrons ce premier point à la présentation des nouveaux Présidents de Comités d'intérêt de quartier fraîchement élus et qui ont déjà organisé des réunions de quartier ou des réunions sympathiques dans le cadre de la fête des voisins. Qui se lève pour se présenter ?

**M. DELEUIL.**- Alain Deleuil, CIQ du Boucasson. Nous avons fait la fête des voisins avec 35 personnes et nous avons fait un apéritif pour la fête des mères le lendemain à midi avec une quarantaine de personnes aussi.

**M. le Maire.**- On a l'habitude d'avoir beaucoup de convivialité au Boucasson, c'est bien. Ensuite ?

**M. DANIS.**- Bonsoir à tous, je suis Mathieu Danis, Président du CIQ Tante Marie, fraîchement débarqué, élu le 29 mai. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire grand-chose.

**M. le Maire.**- Fraîchement embarqué.

**Mme PERROT.**- Marie-Odile Perrot, quartier des Craux Sud, chemin de la Fortune. Normalement la réunion des voisins se fera vendredi, si le temps est avec nous, mais tout le monde croise les doigts. Nous sommes à peu près une soixantaine de personnes prévues.

**M. le Maire.**- Merci.

**M. THEVENOT.**- M. Thevenot, du CIQ les Feuillantines. Pour nous, la fête des voisins sera le 27 juin et nous avons prévu à peu près 50 à 60 personnes aussi.

**M. le Maire.**- En fait ce ne sont plus des fêtes de voisins, ce sont des occasions de rencontres de voisins, parce que normalement il y a un jour bien spécifique et là on étire au maximum. C'est bien d'ailleurs, cela nous permet d'assister à plusieurs, parce qu'il y a une fameuse soirée où nous avons eu 8 fêtes des voisins en même temps. Vous voyez un peu la difficulté pour rencontrer tout le monde.

**Mme MARTINEZ.**- Bonsoir, Anne-Marie Martinez, trésorière du CIQ de Trigance. Je représente M. Panseri absent et excusé aujourd'hui. Notre dernière manifestation était le vide-grenier avec 63 participants, et la prochaine sera le repas de quartier dans le parc le 28 juin. Vous êtes tous invités.

**M. le Maire.**- Merci. Je vais maintenant passer la parole à Yves Garcia qui va nous faire un bilan de l'opération « Istres propre » qui s'est déroulée le 23 mai.

**M. GARCIA.**- Mesdames, Messieurs, un retour sur le 23 mai, nous sommes encore un peu à chaud, d'« Istres propre », 6<sup>ème</sup> édition.

Sur les fondamentaux, nous sommes toujours sur le même credo, une démarche de sensibilisation, et elle a été particulièrement efficace cette année auprès du jeune public. L'objectif est aussi de partager un acte éco-citoyen, d'associer l'ensemble des sensibilités de notre ville, l'ensemble des associations. A

ce titre, je tiens à remercier les associations qui se sont mobilisées, en particulier les Comités d'Intérêt de Quartier qui seront toujours pour nous une cheville ouvrière déterminante.

Avant de parler du format, cette année était particulièrement compliquée puisque le calendrier n'était pas très favorable, dans la mesure où l'on ne pouvait pas programmer cela au mois de juin qui était déjà très chargé en manifestations. Il y avait la difficulté d'être sur un retour de vacances scolaires relativement proche, c'était le 11 mai, puis sur le lundi de Pentecôte, sur le tournoi du FCIR... Malgré tout, pour nous, le 23 mai était la moins mauvaise des dates.

Je tiens aussi à souligner que nous avons eu un appel au boycott le 22 mai au soir d'une triste association qui n'a pas compris les fondamentaux de notre démarche. Mais nous allons laisser cela au caractère anecdotique.

**M. le Maire.**- Donnez-moi plus d'informations, je l'apprends aujourd'hui.

**M. GARCIA.**- Je pensais que vous le saviez, Monsieur le Maire. Le 22 mai au soir...

**M. le Maire.**- C'était qui ?

**M. GARCIA.**- Regards sur Istres et Entressen. C'est un monsieur que l'on connaît bien.

**M. le Maire.**- Planelles ? C'est un copain de M. Pretot.

**M. PRETOT.**- J'ai des tas d'amis, c'est vrai, et ils sont tous libres.

**M. le Maire.**- Oui, effectivement.

**M. GARCIA.**- Je tenais quand même à le dire...

**M. le Maire.**- Et quel était le motif du boycott ?

**M. GARCIA.**- Les contribuables ne sont pas corvéables à merci. Avec tout un dithyrambe là-dessus. Ils n'ont manifestement pas compris l'esprit de la démarche, mais nous allons essayer de leur expliquer et peut-être que l'année prochaine ils seront avec nous.

**M. le Maire.**- Mais comme les amis de M. Pretot, ils ne sont pas nombreux, alors allez-y, ce n'est pas très grave.

**M. GARCIA.**- Sur le format, chaque fois nous essayons d'optimiser cette opération qui est avant tout une opération de partage et d'actions concertés. Nous avons maintenu le format avec l'implication des enfants. Je disais en préalable que cette année les enfants ont été un apport déterminant, ainsi que les acteurs associatifs, les CIQ, les associations de quartier, qui étaient aussi nos référents de secteurs.

Cette année, nous avons réalisé une action très marquée auprès du monde du handicap. Il est vraiment gratifiant d'engager une action comme cela avec les handicapés. Nous étions présents à la Chrysalide, au Mas des Aiguebelles, et EPONA est venu également faire une action le samedi et Istres Solidarité Handicap était présent aussi avec nous. Le monde sportif s'est caractérisé, nous allons le voir après. Nous avons gardé le processus d'organisation qui implique forcément une organisation millimétrée mais même avec cela, on se rend compte que nous avons toujours un peu de difficultés.

Les nouvelles dimensions de 2015, il y en a de nombreuses. L'implication du monde scolaire, je l'ai évoquée, mais elle s'est manifestée de différents ordres. Le vendredi 22 mai après-midi, plus de 700 enfants se sont mobilisés pour nettoyer à l'intérieur de leur école, en périphérie. Mais au-delà de l'acte de nettoyage, c'était un acte de sensibilisation et d'éducation et, croyez-moi, les enfants y sont sensibles. Camille Pierron, Elise et Jean Mille, le Clos de la Roche, Pierre Armanet, Jules Ferry, Jacqueline Auriol, et la maternelle Sainte Catherine. Et ces mêmes enfants ont permis à quelques adultes peut-être un peu récalcitrants d'être avec eux le samedi matin. L'AFPA nous a également réservé un super accueil. Ils ont fait une opération AFPA mais ils se sont aussi mobilisés sur la plage de la Romaniquette et la route du Delà. Plus de 200 personnes mobilisées. Avec le directeur, nous sommes déjà en train de réfléchir sur des actions pérennes tout au long de l'année. La Base aérienne a fait organiser une opération le jeudi 21 mai qui a bien fonctionné. Les lycéens d'Arthur Rimbaud, c'est une première, étaient présents cette année. Ils nous ont rejoints le samedi matin. Et puis on avait organisé un rassemblement avec les jeunes du service civique et de l'EPJ qui sont venus sur le site Natura 2000 des Salins de Rassuen. Le monde du sport s'était mobilisé. Vous y étiez, Monsieur le Maire, au démarrage. On était sur la Roselière, un site qui a énormément souffert. Nous avons mobilisé la Direction des sports, l'OMS et le CIQ du tour de l'Etang de l'Olivier. Les commerçants également ont été acteurs cette année et ont permis de donner beaucoup plus de relief à la brigade des enfants qui s'est baladée le samedi matin.

En parallèle de cela il y avait l'opération « Conten'Art », puisque les containers ont permis aussi de valoriser les graphistes sur des containers poubelles qui sont aujourd'hui déposés sur l'avenue Guynemer. Cette

année nous nous sommes servis de l'expérience particulière d'Istres pour décliner cette opération « Ville propre » sur les six communes.

En termes de bilan, nous allons simplement nous rapprocher de 2013 puisqu'en 2014 nous avons fait une pause. En 2013 nous étions un peu moins de 2 000 éco-citoyens. En 2015, en intégrant les opérations des écoles, de l'AFPA, de la Chrysalide, nous avons approché les 2 400 éco-citoyens, ce qui est remarquable. Cela fait d'« Istres propre » une opération importante de notre commune. Il est important aussi de souligner que nous avons collecté 170 m<sup>3</sup> en 2013 et que cette année, à périmètre égal, nous avons collecté 60 m<sup>3</sup> sur la commune et 110 m<sup>3</sup> sur la Roselière. Cela fait un différentiel important, mais pour avoir beaucoup tourné avec vous, Monsieur le Maire, quasiment tous les référents de secteurs témoignaient que la ville était beaucoup plus propre.

Je terminerai sur quelques chiffres. Sur les quartiers Ouest, nous avons mobilisé à peu près 300 personnes, avec des fortunes diverses. Des rendez-vous importants ont été honorés puisque les gens étaient présents, que ce soit à Bayanne ou à Trigance où nous avons connu cette année un regain. Il y a 2 ans nous avons été boudés sur Trigance. Et il y a des quartiers où cela ne s'est pas passé. Le 26 juin, puisque nous faisons un *débriefing*, nous aurons l'occasion d'en parler et de regarder ce qui n'a pas fonctionné. Je pense à la Maison de quartier Charles Ouret et Bocagères où il y avait 2 personnes. Mais nous n'allons pas nous attacher à cela, 300 personnes sur les quartiers Ouest, c'est une belle implication, et je tiens encore à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées à nos côtés pour que cette action soit belle et réussie. Merci.

**M. le Maire.**- Merci, Monsieur Garcia, et que ce merci soit par votre bouche répercuté, reporté, auprès de tous ceux qui vous ont donné la main pour cette opération. Je les en remercie avec sincérité et force car ils concourent par leur engagement, même si ce n'est qu'une journée, à l'amélioration des conditions de bien-être de notre ville. Il faut reconnaître qu'au fil du temps le message pédagogique est bien passé puisque l'on doit bien saluer que notre ville est de plus en plus propre, en tout cas beaucoup moins salie que par le passé. Si l'on devait répondre quelque chose à M. Planelles on serait un peu railleur en disant que sa position est amusante, puisqu'il se permet d'aller sur les réseaux sociaux autant que moi je saisis cette assemblée pour dire qu'à une occasion pas très éloignée, celle des élections municipales, je crois que ce monsieur avait fait la danse du ventre devant les *écologes* pour faire une liste commune, et je comprends bien pourquoi ils n'ont pas pu la faire puisque visiblement ils ne partagent pas le même objectif. Puis je me rappelle aussi –Monsieur Casado, je parle sous votre contrôle– que dans le cadre des reproches qu'il nous a faits sur le PLU, au nom de la protection de l'environnement, nous avons eu quelques remarques assez désagréables de ce monsieur qui ont toutes bien sûr été rejetées puisque le PLU a été adopté. Vous pouvez dodeliner de la tête, Monsieur Pretot, c'est exactement la vérité.

**M. PRETOT.**- Il y a eu un retrait partiel quand même.

**M. le Maire.**- 99 %, Monsieur. On prendra, s'il vous plaît, l'effet de mesure et l'on verra ce qu'il vous restera.

**M. JAREMA.**- Vous êtes condamné sur 3 décisions sur le PLU, ce n'est pas 99 %.

**M. le Maire.**- 99 % du territoire, Monsieur.

**M. CASADO.**- Ce ne sont pas les vôtres de remarques en tout cas. Je te le dis, parce que sur les vôtres, rien n'a été retenu.

**M. JAREMA.**- Je n'en ai pas fait. J'ai simplement fait des remarques qui n'étaient pas conçues sur le PLU.

**M. CASADO.**- Tu veux voir les courriers ?

**M. le Maire.**- Je vous dis que c'est 95 % du territoire.

**M. PRETOT.**- Ah ? Maintenant c'est 95.

**M. JAREMA.**- Vous vous êtes retiré, vous êtes mis en demeure pour 9 mois.

**M. le Maire.**- Si c'est pour les mises en demeure, nous avons gagné tous les points que nous voulions.

**M. JAREMA.**- Pipeau.

**M. le Maire.**- Non, Monsieur, c'est la vérité. Et c'est le préfet qui vous le dira lui-même.

En ce qui concerne cet aspect, je souhaite que l'an prochain vous ayez le même dispositif de force autour de vous pour que l'on puisse lancer une édition avec le même succès.

Je voudrais maintenant dire quelques mots sur une opération qui va être lancée dans le quartier. Elle a été présentée à la presse il y a quelques jours, elle a eu l'assentiment de tous les futurs utilisateurs qui ont participé bien sûr au programme et elle va rendre des services éminemment sportifs à chaque association concernée. Je rappelle que c'est un projet que nous avons repris puisque celui-ci avait été vu auparavant mais sous une forme beaucoup plus monumentale, avec des conséquences financières importantes, mais surtout qui n'avait pas l'attrait et l'intérêt de donner une signification majeure à ce nouvel équipement puisqu'avec 16 M€ de dépenses prévues, on restait encore sur un niveau de gymnase simplement pour un petit millier de spectateurs. A faire un gymnase pour 1 000 spectateurs, autant rester dans des normes plus conventionnelles. Il aurait pu être décidé d'une aréna. Mais là, effectivement, nous sommes sur un rayon de 4 000 personnes, ce qui serait beaucoup trop pour notre commune. Nous avons donc revu ce programme, nous avons délimité un scénario financier qui ne dépassera pas les 6 M€, et à partir de là, je crois que tout le monde sera satisfait d'avoir un neuvième gymnase à Istres, qui représente quand même une guirlande d'équipements d'une certaine qualité, d'un certain niveau et d'un certain nombre. Nous vous avons préparé quelques planches.

(Projection sur écran.)

Cet établissement a été imaginé au moment où nous étions en négociation avec le CFAI, qui est l'organe de formation des métiers de la métallurgie. Pour s'implanter à Istres, celui-ci souhaitait... Le mot « Condition » est peut-être excessif, en tout cas « Modalité d'exercice » est certainement plus convenu. Il avait donc demandé que l'on ajoute un gymnase dans ce quartier pour leurs services propres. A partir du moment où tout un quartier se constitue, indépendamment de la nécessité pour le CFAI, il y avait bien sûr une donnée géographique et démographique pour l'intérêt de cet équipement. Nous avons choisi de le dédier à des activités qui en avaient un peu plus besoin, compte tenu de leur évolution actuellement.

La salle principale sera couverte pour la pratique du volley, du handball et autres sports qui demandent une division de terrain intérieur, comme le badminton. D'autres éléments pourront bien sûr s'y intégrer. Et nous aurons à côté 2 salles spécialisées, une pour le tennis de table, car nous avons un club de haut niveau puisqu'il fait régulièrement la coupe d'Europe, et à côté, une salle dédiée à l'escrime. Cela permettra de libérer des salles utilisées aujourd'hui et qui seront données à d'autres. Et à l'extérieur, une salle de boxe qui aura 2 rings, avec une partie de musculation. C'est donc un ensemble largement intégré et qui, en plus, a une dédicace précise par rapport à certains sports particuliers.

Nous allons regarder l'intérieur. Ceci est le déambulateur, comme il est inscrit sur le tableau. Le déambulateur étant la partie haute qui est la partie séparatrice entre la grande salle couverte et les 2 salles qui sont en soubassement sur lesquelles vous pouvez avoir une domination, une connaissance, un intérêt. Et au milieu, c'est une salle de passage où les éléments de convivialité peuvent être rassemblés pour servir à des rencontres ou à d'autres éléments pédagogiques. Voilà la vision architecturale de l'extérieur.

Coût des travaux, 5,100 M€, financés pour une partie sur le CDDA, le contrat de développement avec le Conseil général –Conseil départemental maintenant– une partie sur les crédits délégués par le SAN sur l'enveloppe d'Istres, et ensuite, une partie d'autofinancement. Les travaux, premier trimestre 2017. Cet équipement est réalisé par un architecte de Saint-Chamas, M. Lacaille. Merci. Y a-t-il des questions sur cet élément ?

**M. DANIS.**- Combien de places de parking avez-vous prévu, s'il vous plaît ?

**M. le Maire.**- Honnêtement, je ne peux pas vous le dire, mais regardez, largement suffisamment.

**M. DANIS.**- En fait ma question est détournée. Le CFAI profite actuellement d'un petit parking additionnel sur le côté qui est fréquemment utilisé. Il doit y avoir entre 30 et 40 voitures par jour qui s'y garent, ce sont des gens qui viennent au CFAI. Du coup, ces gens-là ne vont pas pouvoir se garer. Soit ils vont utiliser le complexe sportif et vous serez donc amputés d'une quarantaine de places, ou alors ils vont se garer sur la piste cyclable, parce que le trottoir est une piste cyclable.

**M. le Maire.**- Je pense que les heures d'évolution de l'un et de l'autre sont largement compatibles puisqu'elles ne se correspondent pas. En général, lorsque l'équipement est occupé, c'est avant tout le soir et le dimanche, les jours fériés et les samedis. Pour le reste, si jamais il devait y avoir un événement exceptionnel, il y a largement plus de places que vous pouvez imaginer. Je pense que c'est le seul gymnase qui a beaucoup plus de places que les autres. Vous pouvez être rassuré de ce côté-là.

**M. DI CIACCIO.**- Par où se fera l'accès ?

**M. le Maire.**- Par la voie, le chemin.

**M. DI CIACCIO.**- Au bord des villas ?

**M. le Maire.**- Non, il n'y a pas de maisons de ce côté.

**M. DI CIACCIO.**- Où est l'accès exactement ? On rentre comme si on allait chez Ouest Provence ?

**M. GOUIN.**- Non, c'est avant le CFAI. Quand vous partez des bâtiments de Ouest Provence, c'est après le CFAI.

**M. DI CIACCIO.**- Cela traverse le lotissement.

**M. CASADO.**- Non. Au chemin de Capeau, à droite il y a le CFAI au bout, avant il y aura le gymnase. Là où il y avait le chenil. Les lotissements sont en face.

**M. DI CIACCIO.**- Il y a des maisons.

**M. le Maire.**- C'est un quartier à remplir. Il y aura des maisons partout.

**M. DI CIACCIO.**- Les routes vont-elles être adaptées ?

**M. le Maire.**- Aujourd'hui le chemin de Capeau est assez large.

**M. GOUIN.**- La zone a été prévue avec des aménagements tout le long.

**M. DI CIACCIO.**- On le verra "à l'usure".

**M. le Maire.**- A l'usure ? Monsieur, on peut avoir un avis sur tout et des critiques sur tout. La sagesse c'est ce que vous venez de dire, de voir avec le temps. En plus, je vous répète que nous avons fait les mesures aux normes qui permettent d'avoir le passage sans difficulté, puisqu'ici il y a y compris une piste cyclable.

**M. DI CIACCIO.**- Ce n'est pas une critique. N'y voyez pas toujours des critiques. C'est une constatation, comme nous avons constaté ailleurs d'autres choses.

**M. le Maire.**- Vous m'expliquerez la différence. En revanche il est prévu, et ce sera sans doute de nature à vous rassurer, que nous travaillions pour que la voie soit prolongée jusqu'à l'approche du rond-point des Colonnes. On ne peut pas vous dire à 10 m près. Pas un double sens mais un sens unique jusqu'au bout, ne serait-ce que parce que des investisseurs sont intéressés à s'installer à cette condition. Comme nous sommes en discussion avec eux pour qu'ils participent, autant saisir cette occasion.

**M. PRETOT.**- Pour prolonger la question sur les places de parking, je pense qu'au quotidien le nombre est suffisant, en revanche, pour les jours de compétitions qui amènent beaucoup plus de voitures et notamment de l'extérieur, pensez-vous qu'il y a quand même la capacité ? Je ne sais pas combien il y a de places dans les tribunes mais au niveau des véhicules, le parking va-t-il suffire les jours de compétitions ?

**M. CASADO.**- Ce sera exactement le contraire, ils se serviront des places du CFAI. On ne peut pas prévoir un équipement pour 5 000 personnes.

**M. GOUIN.**- Il y a même les bâtiments de Trigance, où le samedi soir c'est vide.

**M. PRETOT.**- C'est pour qu'il n'y ait pas de problèmes de circulation après. Il faut le prévoir.

**M. le Maire.**- Pour terminer et pour être complet sur la chose, il y a aussi un terrain au milieu, je ne dis pas que nous l'avons fait par souci d'esthétisme mais en tout cas il n'est pas prévu dans les 5,100 M€. Cela coûte 50 000 €, ce n'est pas le problème. Le problème c'est qu'effectivement, n'ayant pas d'éléments définitifs sur le destin de ce terrain-là, c'est aussi d'entrée une possibilité supplémentaire. Des places de stationnement, il y en a donc à profusion. D'autres questions là-dessus ? (Pas d'observation)

Je voudrais vous dire quelques mots sur quelque chose qui vous intéresse en tant que citoyens istréens et peut-être plus particulièrement en tant qu'habitants de ce quartier. Ce quartier verra une évolution. Nous en discuterons chaque fois que nous aurons l'occasion, à travers des équipements comme celui-ci ou d'autres, puisque nous prévoyons également une école ainsi qu'une crèche, avec des logements, mais surtout, c'est le lieu où le développement de la ville va se faire. D'abord parce que nous l'avons inscrit au PLU dans le cadre du Grand Bayanne, et ensuite parce que nous avons choisi de faire notre développement à travers le pôle aéronautique qui est en train de prendre ses marques. D'abord de manière structurante, étant donné qu'il y a besoin d'avoir une structure qui aura l'importance et la responsabilité sur la gestion, sur le prospect, sur l'organisation, mais aussi ce qui est important c'est de savoir comment les choses vont se faire à travers les investisseurs potentiellement intéressés.

Nous sommes bien sûr intéressés à ce qui peut sortir de la base, avec les effets de maintenance sur les réparations qui seront nécessaires pour l'entretien des Airbus qui remplaceront les Boeing, mais il y a aussi d'autres secteurs qui nous intéressent, notamment celui des dirigeables, puisque nous avons été choisis pour être

la ville qui va abriter la construction du prototype ainsi que la chaîne qui va les construire. Nous sommes actuellement en pourparlers avec le tour de table financier, qui comprend des Français et des Chinois. Nous aurons l'occasion de mettre cela noir sur blanc et de l'officialiser en temps utiles. Et nous aurons surtout l'occasion de lancer les travaux qui vont dépasser ce que vous connaissez aujourd'hui, c'est-à-dire le hangar Mercure, puisque s'il y a un pôle aéronautique, il y a une base hangar Mercure, mais il y a aussi tous les terrains d'accompagnement qui sont nombreux puisqu'il y a 17 ha. Et sur ces 17 ha, juste à côté du hangar Mercure actuel, nous allons construire deux hangars. J'étais cette après-midi avec le pôle Pégase, nous travaillons sur le sujet et nous aurons donc l'occasion d'y revenir. Ce qui est un peu râlant c'est que chaque fois qu'on lance une étape on en a pour un an de préparation, pour la construction des équipes, pour lancer les travaux. Cela fait quand même un temps éloigné pour les premières arrivées d'engins. Ceci est programmé et ce sera un élément qui va donner une dimension particulière au développement de la ville d'Istres, s'appuyant en partie sur son histoire puisque l'aéronautique n'est pas une nouveauté, mais avec quand même le côté à la fois de la modernité mais aussi de l'assurance que ce marché international n'a pas cessé. C'est pour cela que nous nous positionnons avec force sur ce segment économique. Y a-t-il des questions sur ce sujet ? (Pas d'observation)

Le Conseil municipal aura l'occasion de délibérer prochainement sur la constitution de la structure qui aura pour mission de piloter ce pôle aéronautique.

**M. DANIS.**- Monsieur Bernardini, je voulais une précision concernant l'école et la crèche que vous avez évoquées tout à l'heure...

**M. le Maire.**- Ce n'est pas le jour. Je n'aurais pas dû en parler. Nous en parlerons lorsque nous aurons la maquette complète du quartier où effectivement sont inscrites ces deux opérations. Ce sera de manière homothétique entre les deux situations de logements qui seront créés.

Dernier point, après je laisserai la parole à mes collègues. Là aussi, c'est un élément de changement qui ne va pas intervenir demain matin mais beaucoup plus loin, mais avec la faculté de voir le lointain plus rapproché. Dans le cadre des discussions sur la Métropole, j'ai eu personnellement l'occasion, puisque je n'ai pas pris les mêmes positions que les autres, de discuter avec le ministre en insistant sur le fait qu'il aurait peut-être été plus malin de s'appuyer sur les forces de chaque lieu, et surtout d'avoir la volonté de développer ces forces-là pour que la Métropole puisse se constituer avec tous ses actifs. Il y a des forces à Martignes, à Aix, à La Ciotat, et il y a des forces aussi dans notre coin. L'une d'elles est bien sûr le port de Fos-Marseille, dont la partie importante en termes économique et industriel se trouve à Fos mais qui, malheureusement, n'est pas desservi par les structures ferroviaires et routières suffisantes. Puisque nous avons affaire au seul port d'Europe qui n'a pas d'autoroute qui le dessert, ce qui est quand même assez ennuyeux lorsque l'on veut véritablement développer un site.

J'avais donc eu l'occasion de dire « Voilà un élément qui aurait sans doute été intéressant ». Cela aurait peut-être poussé les acteurs du coin à se positionner –ce qui était sans doute un peu naïf de ma part– différemment par rapport au non massif que nous avons eu. Personnellement, j'ai eu le plaisir de me rendre compte que cette idée n'a pas été oubliée, au contraire, elle a été captée immédiatement. Le préfet a organisé une réunion sur ce sujet avec tous les acteurs concernés. Cette réunion aurait pu être considérée comme une réunion de discussion, presque de négociation, en tout cas d'apaisement. Nous sommes entrés dans le vif du sujet puisque deux réunions se sont déjà passées avec tous les services de l'Etat, notamment en mairie d'Istres où nous avons pu commencer toutes les péripéties administratives qui concernent l'autoroute A56. C'est le point qui nous intéresse, c'est pour cela que je l'ai cité dans le Conseil de ce soir. Parce que pour nous, bien sûr, il y a le tronçon intermédiaire qui est le passage entre une petite partie de la courbure d'Entressen jusqu'au stade Parsemain qui nous intéresse et qui améliorera la fluidité de la circulation. C'est pour cela que je suis heureux au moins d'avoir contribué à ce que ce qui était prévu en 2030 soit avancé à 2022. Je vous parle là sans évoquer le financement, je vous parle en termes de volonté politique exprimée par les acteurs qui sont aujourd'hui à la tête de ces problèmes. C'est donc un élément qui paraît intéressant et qui sans doute facilitera bien les liaisons dans notre secteur. Voilà ce que je voulais dire. Je vais vous passer maintenant la parole pour d'autres questions importantes qui rentrent dans la vie quotidienne.

**M. GOUIN.**- Juste un petit point d'actualité par rapport à l'installation de la vidéo-protection. Tout d'abord, il y aura une signature officielle avec les bailleurs le jeudi 18 juin à 9h30, à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Les quartiers Ouest sont concernés puisqu'il y aura une installation dans cette tranche 3 de vidéo-protection au rond-point des Colonnes, au Pavillon de Grignan, au carrefour Boucasson-Feuillantines, au carrefour chemin de la Manne-chemin de Capeau, chemin de Tartugues, chemin du bord de voie Ouest, rue des Ajoncs. C'est une tranche 3 des bailleurs. Ainsi qu'à la Maison de quartier de Trigance, au quartier de l'Oratoire et au Logis de Grignan. Voilà les avancements de l'installation.

**M. le Maire.**- C'est vraiment une pleine coïncidence ce jour-même puisque j'ai eu une réunion avec un bailleur, celui qui a racheté en 2001 Emmaüs, qui a donné son accord pour l'installation d'une caméra, il sera signataire. Et il m'a aussi dit qu'il va réhabiliter son parc de 45 logements. C'est une bonne nouvelle. Ce que je disais au Conseil de quartier Sud la semaine dernière prend aujourd'hui encore plus de l'extension dans la mesure où chaque bailleur prend à sa charge d'apporter les conditions de bien-être aux locataires, puisque c'est quand

même sa responsabilité. Il faut bien que l'on décide –30 ans après, c'est à peu près l'idée d'amortissement des immeubles– de recharger les batteries de cela.

## II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPLETE ET VISITES DE QUARTIER :

**M. CASADO.**- Bilan global des relations avec les administrés dans les quartiers Ouest. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2015, le maire a adressé 230 courriers à destination des habitants des quartiers Ouest.

Concernant les contrôles de propreté, 873 passages ont été effectués sur les 2 227 recensés dans l'ensemble de la commune. Ces contrôles de propreté concernent les dépôts sauvages et de végétaux. Nous avons eu 4 signalements de dépôts sauvages à Ouest Provence sur les 5 signalements concernant la collectivité. C'est quand même pas mal.

Concernant « Allo Travaux », 343 appels pour les quartiers Ouest sur les 1 097 reçus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2015, ce qui représente 31,27 %, principalement émis par les habitants du quartier de Trigance pour 18 %, des Cognets pour 13 %, et des Narcisses pour 12 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public (34 %), de voirie (26 %) et d'espaces verts (25 %).

« Allo Quiétude », du 1<sup>er</sup> janvier au 22 mai 2015, 43 appels pour les quartiers Ouest sur les 171 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 25 %, principalement émis par les habitants du quartier de Trigance et des Cognets, qui sont répartis sur des problèmes d'atteinte aux personnes, problèmes de voisinage, pour 30 %, et à la sécurité, nuisances sonores, pour 28 %.

Concernant les travaux un peu plus importants, une vingtaine d'opérations sont prévues en 2015 sur l'ensemble des quartiers Ouest, ce qui représente un montant de 450 000 €. Je ne vais pas vous les détailler mais si les Présidents de CIQ veulent se rapprocher de moi, je vous indiquerai ce que nous comptons faire dans vos quartiers respectifs pour 2015 et aussi pour 2016, puisque nous sommes déjà au premier semestre. Je le tiens à votre disposition en fin de séance.

Visites de quartier. Une visite s'est déroulée dans les quartiers Ouest, lotissement des Bellons, les allées de Craponne, le 23 avril 2015, et une visite est prévue le 9 juillet prochain dans le quartier de Campagne Baïle, chez M. Schwindt.

**M. le Maire.**- Quand on parle de 230 lettres, ce n'est pas 230 lettres en fait, c'est 230 courriers chaque fois sur un sujet indépendant. Parce qu'il y a beaucoup plus de lettres que cela.

Je voudrais revenir sur deux manifestations qui ont été appréciées par les habitants que nous avons rencontrés à l'occasion de l'inauguration de deux abribus supplémentaires dans le cadre du projet « Art'bribus ». Nous l'avons fait il y a une semaine, nous l'avons fait encore samedi dernier, et nous avons été heureux de saluer le travail d'une artiste qui a été chaleureusement applaudie par tous les gens qui étaient là. J'avoue que ces modules donnent une apparence artistique de bon aloi pour ceux qui passent et pour ceux qui restent attendre leur transport en commun.

Dans ce même cadre, l'avenue Guynemer a été dotée de containers différents, disons qu'ils ont été transformés, puisqu'à l'occasion d'un concours mené il y a quelque temps, il y a eu la possibilité de récupérer ces œuvres faites par des artistes istréens qui sont aujourd'hui exposées tous les jours lorsque chacun va remettre des ordures ménagères dans le lieu choisi. J'en ai terminé pour moi.

## III. QUESTIONS ECRITES :

**M. le Maire.**- Nous avons M. Schwindt qui demandait une œuvre d'art pour agrémenter les jardinières. Je lui ai répondu à l'occasion d'une rencontre que « Œuvre d'art » était peut-être un bien grand mot parce que si l'on décline l'art jusqu'aux jardinières on ne s'arrête plus, et pourquoi là et pas ailleurs, en introduisant des différences et des distinctions. Vous savez combien je suis attaché à développer l'art. Cela va-t-il jusqu'aux jardinières ? Je ne peux pas vous le certifier parce que ce serait un engagement qui n'est pas sûr d'être honoré.

A proximité du stade nautique vous avez demandé qu'il y ait à la fois un effort fait sur le remplacement d'arbres ainsi que sur la réparation du système d'arrosage. « Allo travaux » suit cela avec M. Casado et j'espère que nous allons le faire relativement vite.

En ce qui concerne votre dernière question sur le goudronnage, j'ai été plus précis puisque là il y a des engagements et le chiffrage est en cours pour une exécution, je le pense, d'ici la fin de l'année.

Ensuite, Mme Christine Marie, du collège des habitants, nous sollicite pour la mise en place de caméras dans le quartier du Grillon, notamment à l'impasse de Trigance et rue de Corinthe, suite à plusieurs cambriolages et véhicules fracturés depuis quelques années. Je vous rassure sur le terme de « Quelques années » parce que cela limite déjà la portée de la chose. J'ai dit et je le répète une nouvelle fois, on ne peut pas étendre les caméras hors des circuits denses, c'est-à-dire les grandes voies de circulation interne, le centre-ville, et hors de l'habitat groupé. Il n'est pas question de se lancer dans des opérations de caméras à l'intérieur des lotissements. D'abord parce qu'ils sont souvent serpentants et qu'il en faudrait des dizaines pour ne pas dire des centaines. On ne peut pas se lancer dans cette opération. Il y en a déjà 90, ce qui est considérable pour une ville de notre niveau. La caméra la plus proche du quartier du Grillon qui va être installée ne sera pas très loin, au rond-point des Colonnes, et elle aura pour but de fixer l'objectif sur les axes.

Ensuite, problèmes de sécurité au rond-point des Colonnes. M. Gouin me fait justement remarquer qu'il ne s'appelle plus comme tel puisqu'il a été baptisé Louis Magère, en hommage à l'un des piliers économiques de notre ville. Puisque dans les années 40, 60, 70, il a été l'un des premiers investisseurs à titre personnel dans notre ville, il a entraîné les premières implantations de grandes surfaces. « Problèmes de sécurité routière après le rond-point de l'AFPA vers Géant Casino. L'accès pompier est sur la droite, le devant des immeubles du Prépaou est souvent occupé par des véhicules qui rentrent et sortent et rendent la circulation difficile sur l'avenue ». Je donne la parole à M. Casado qui s'est rendu sur place et qui va nous donner son point de vue.

**M. CASADO.**- Ce sont des voitures qui stationnent devant la barrière DFCI du Galoubet et des Mourguettes. En fait, un aménagement général est prévu parce que nous avons fait un parking de délestage. Nous sommes en train de terminer le parking du Belenos et nous avons aménagé le bord de l'avenue Raymond Filippi afin que les voitures puissent stationner. A l'entrée de ce parking provisoire il y a effectivement la barrière DFCI qui permet d'aller, par l'allée des Mourguettes et le Galoubet, dans le Prépaou. Nous avons prévu de laisser ce parking provisoire, d'en faire un parking définitif, et de réaménager tout l'accès, y compris celui au Galoubet par la barrière DFCI. Nous modifierons l'entrée, le point d'apport volontaire, pour éviter ce stationnement, et nous enlèverons ces rochers qui actuellement servent à empêcher les stationnements mais qui ne sont pas très esthétiques.

**M. le Maire.**- Mme Marie est-elle satisfaite de la réponse qui lui a été faite ?

**Mme MARIE.**- Tout à fait.

**M. le Maire.**- Pour terminer, nous avons une lettre de M. Jarema qui nous fait remarquer qu'un permis de lotir avait été décerné pour une opération, que celui-ci a été affiché et que, selon le point de vue d'une voisine, peut-être qu'il faudrait choisir un autre droit d'entrée à l'opération.

**M. JAREMA.**- Ce n'est pas une voisine, c'est l'ensemble des résidents de la traversée des Grenouilles. C'est un lotissement de 6 maisons. Le permis avait été affiché, comme le plan, au niveau de l'accès chemin du bord de voie. Les gens pensaient que l'accès allait se faire ici. Ils ont une petite impasse de 6 résidences avec un seul trottoir, et aujourd'hui ils vont se retrouver avec 9 lots supplémentaires qui vont venir automatiquement l'emprunter... Cela veut dire à peu près une fréquence moyenne de 50 véhicules par jour. On va compter à 2,5 par maison, matin et soir, et un peu le midi. Le problème c'est que, vu que c'est une petite impasse, il n'y a qu'un trottoir d'un côté. Et il y a notamment des maisons dont le portillon accède directement sur la voirie. Il y a un risque quand même pour les enfants ou autres personnes qui passeraient par là. Il y avait une possibilité de créer l'accès, le portail existant avec un accès qui donnait directement sur le chemin du bord de voie. Cela aurait pu ne pas engendrer ces problèmes de sécurité. Les gens n'ont pas pu consulter le permis avant puisqu'il est affiché le long du chemin du bord de voie. Ils pensaient que l'accès allait se faire là, et ils viennent juste de découvrir que les travaux allaient passer par chez eux.

**M. CASADO.**- Il est affiché sur le domaine public, la traversée des Grenouilles. C'est obligatoire.

**M. le Maire.**- Ce n'est pas tout à fait vrai, Monsieur. On ne passe pas par chez qui que ce soit et certainement pas par un privé.

**M. JAREMA.**- Non, c'est sur la voie communale.

**M. le Maire.**- Ces gens-là ne sont pas chez eux, tout le monde est chez soi, y compris ceux qui vont rendre visite. C'est le premier point. Il n'y a pas de droit de privatisation et d'exclusivité à un passage.

**M. JAREMA.**- Ce ne sont pas les propos tenus dans le courrier.

**M. le Maire.**- Je vois bien ce qui est tracé, c'est pour remettre quand même les choses dans l'ordre. Nous assistons une fois de plus au fait que les gens installés ont toujours une réaction un peu crispée de voir ce qui va s'installer à côté d'eux, réagissant par réflexe. Après, l'habitude change, parce que les incidents comme on les imagine ne sont jamais aussi importants que la réalité que l'on a cru voir. Mais nous retrouvons cela à un moment donné où les choses se positionnent. Aujourd'hui les choses sont présentées comme telles.

Deuxièmement, je vous signale que toutes les conditions de sécurité, autant par le droit de passage que par la largeur des éléments, sont absolument suffisantes, sinon il n'y aurait pas eu de permis de lotir. Quant aux personnes qui ont effectivement fait des ouvertures, il n'est pas sûr qu'elles aient eu le droit de le faire. On ne peut donc pas nous envoyer cela à la figure, comme quoi cela devient un droit qui empêcherait à d'autres de venir s'installer. Cela étant dit, je ne suis pas du tout opposé à ce que l'on puisse trouver une solution différente. Mais, encore une fois, si elle n'a pas été vécue spontanément c'est qu'il y a des raisons objectives qui poussent à cette vérité.

**M. CASADO.**- Il paraît compliqué de revenir sur le permis existant avec l'accès comme cela, parce qu'en fait on touche 4 lots, pour refaire l'accès comme tu le dis.



**M. JAREMA**.- Un lot.

**M. CASADO**.- Non, puisque tu vas enlever un lot mais il faut faire les accès. Il y a 3 lots qui vont être modifiés.

**M. JAREMA**.- Tu as juste à déporter le dernier lot avec les portails.

**M. CASADO**.- Je l'ai sous les yeux. Pour l'équilibre de l'opération il faut retrouver 9 lots. Si tu enlèves ce lot pour faire un accès, il faut refaire un petit permis. C'est faisable, on verra avec l'aménageur s'il y a une possibilité. Néanmoins, comme le disait M. le Maire, au tout départ, l'accès de cette parcelle est prévu par l'impasse des Grenouilles. Il n'est pas prévu par le chemin du bord de voie Ouest. Si dès le départ le lotissement avait été complètement urbanisé, tu aurais exactement la même configuration.

Deuxième chose, si l'inquiétude est par rapport à la circulation et aux enfants qui ont pris l'habitude de jouer dans cette impasse, je pense que le maire a assez de pouvoir là-dessus pour faire intervenir l'EPAD pour que l'on installe un système de ralentisseur. On peut conserver cet accès, mettre un ralentisseur suffisamment imposant pour éviter que cela rentre et sorte.

**M. le Maire**.- Monsieur Jarema, si c'est ce que les gens demandent, il n'y a pas de problème, mais en tout cas ce n'est pas ce que vous écrivez, vous, en leur place. Puisque vous, vous écrivez « La Mairie pourrait-elle intervenir pour modifier l'accès du lotissement du côté du chemin du bord de voie ? » Ce n'est pas la même chose.

**M. JAREMA**.- Ce serait la solution idéale. Si l'on pouvait créer l'accès comme il était existant, puisqu'il y a un portail et tout. Les gens pensaient qu'ils allaient accéder ici, ils l'ont découvert là. Je sais que le permis de lotir est dans les normes et qu'on ne peut pas le modifier, même si vous le demandiez au lotisseur. C'est pour savoir si une solution pouvait être envisagée. Et des gens de la mairie peuvent-ils se déplacer à la rencontre des 6 maisons existantes ? Peut-être, comme vous le dites, y mettre un ralentisseur. Parce que c'est surtout le problème des gens qui ont le portail qui n'accède pas sur le trottoir mais en direct de la voirie.

**M. le Maire**.- Monsieur Jarema, il est absolument certain que dans toute commodité souhaitée nous irons au maximum. Néanmoins –et j'estime que nous sommes tous responsables ici, et c'est bien parce qu'il y a des responsables de CIQ et des gens de quartier qui peuvent faire passer le message– lorsqu'il y a des changements, il faut bien comprendre que le degré d'acceptation doit être supérieur au degré d'interrogation. Je ne parle même pas de frustration parce que l'on se rend compte qu'au fil du temps cela s'effiloche et que, finalement, l'inquiétude n'avait pas de raison d'être. Je vous demande donc d'être bien conscients que quand il y a un changement, il y a une évolution des choses qui se fait.

Deuxièmement, je suis stupéfait, mais encore une fois nous le ferons, nous le ferons avec l'argent du contribuable parce que c'est une dépense qui sera assumée par la voirie, mais quand même, les gens qui se trouvent là –je ne parle pas de ceux-là en particulier, je parle de ceux motivés par votre demande de mettre des ralentisseurs– ils se connaissent tous.

**M. JAREMA**.- Non, c'est surtout par rapport au nouveau lotissement, ils ne les connaissent pas.

**M. le Maire**.- Mais ils se connaîtront tous aussi. Si ces gens-là n'ont pas compris que leur bien-être, leur taux de sécurité personnel, dépend d'eux... Parce que là il n'y a pas d'autres personnes, il n'y a que ces gens-là qui y passent, 6 personnes d'un côté, 9 de l'autre. On mettra un ralentisseur, je vous le promets, mais à un moment donné il faut quand même comprendre que s'il y a un excès de vitesse intempestif c'est le voisin que l'on voit tous les jours qui le fait. A un moment donné il faut que l'on se parle. Il faut que l'on se dise « Faites attention », parce que sinon ce n'est plus possible, la vie en société n'est pas possible. Je ne dis pas cela pour l'avenue de la Crau, où là, tout le monde passe, mais sur des voies renfermées, où l'on est en situation d'impasse, on ne va pas se tirer dans les pattes mutuellement. On devrait avoir un tempérament ouvert.

**M. CASADO**.- Il faut rajouter aussi que cette partie-là, l'impasse des Grenouilles dans sa configuration actuelle, avec les gens qui sortent pour aller rejoindre les cars, etc., ils passent sur le chemin du bord de voie Ouest qui n'est pas bien aménagé aujourd'hui. En parallèle à cette opération nous avons prévu 142 000 € pour faire les 100 m de trottoir. A la fois les nouveaux qui vont arriver ainsi que les résidents d'aujourd'hui vont être en sécurité sur un trottoir à disposition. Après, entre nous, les gens qui ont acheté et qui se retrouvent avec ce grand espace au milieu dans une zone urbaine, il faut bien s'imaginer qu'un jour ou l'autre il va être rempli. Pour eux, il y a effectivement le désagrément, comme le disait M. le Maire, de se retrouver avec des constructions, mais cela reste des villas. Ce sont 9 villas avec des garages séparatifs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas des hauteurs de 7 m devant les murs.

**M. JAREMA**.- C'est surtout ce sentiment de l'avoir découvert la semaine dernière parce que les travaux ont démarré, et ils avaient vu le permis affiché là-bas...

**M. le Maire.**- Mais, Monsieur Jarema, vous êtes bien placé pour le savoir puisque des remarques ont été faites dans le cadre du PLU, cela a été cité dans le cadre du PLU à cet endroit-là. Les gens ne l'ont donc pas découvert. Peut-être qu'ils ont réagi un peu tardivement mais nous parlons de tout cela depuis très longtemps. Vous-même en avez parlé. Vous-même, publiquement, avez dit des choses sur le cadre de... Je ne critique pas.

**M. JAREMA.**- Pas ce quartier-là.

**M. le Maire.**- Tous les quartiers, y compris celui-là. J'ai une bonne mémoire. Je ne dis pas que vous avez fait des reproches, vous en avez parlé. Donc tout le monde sait qu'à un moment donné les choses allaient changer. Ce n'est pas une entourloupe, ce n'est pas une surprise, ce n'est pas un fait du prince, c'est annoncé, acté, dans un cadre administratif officiel, un document d'urbanisme. Ne dites pas qu'ils l'ont découvert. Ils se sont intéressés au sujet trop tard, peut-être.

**M. GOUIN.**- La voirie a été prévue pour cela, elle finit pour desservir cette parcelle. Qu'ils espéraient qu'il y ait une autre entrée de ce côté, cela peut se concevoir, mais ils ne peuvent pas ne pas être au courant que c'était une voirie qui allait desservir cette parcelle.

**M. JAREMA.**- Ils savaient que cela pouvait être vendu et que l'accès pouvait être réservé là. Mais ils pensaient qu'avec le permis il y avait l'autre accès et ils l'ont découvert. Mais je vous le dis simplement. Quand j'ai été rencontrer les gens, ce n'est pas le fait qu'ils disent « C'est notre impasse », c'est plutôt le souci qu'il n'y ait qu'un trottoir d'un seul côté et il y a des maisons qui ont l'accès direct en voirie. C'est vraiment ce problème-là.

**M. le Maire.**- On peut améliorer cela par ce que vous avez dit tout à l'heure. On le fera.

**M. JAREMA.**- A la rigueur, si les services de la mairie peuvent aller rencontrer les gens, simplement.

**M. le Maire.**- Monsieur Casado, lorsque nous ferons une visite de quartier nous inscrirons ce petit détour. Y a-t-il des questions particulières, s'il vous plaît ?

**M. DI CIACCIO.**- Sur la construction du magasin Lidl en bordure du lotissement le Cembro et les Cognets. Les habitants n'étaient pas avertis, on se retrouve avec un magasin de 7 m de haut devant les maisons, à 3,50 m, nous sommes étonnés, stupéfaits. Que répondez-vous à cela ?

**M. le Maire.**- Un, il avait le droit de la faire. Deux, il l'a fait dans les circonstances tout à fait légitimes de son opération.

**M. DI CIACCIO.**- Mais le permis de construire a bien été accordé par la Mairie. Sans demander aux habitants.

**M. le Maire.**- Je viens de vous répondre, Monsieur Di Ciaccio. Vous voulez que je refuse quelque chose pour être attaqué demain matin ? Le permis de construire a été déposé dans un endroit où vous pouvez faire cette opération de la façon dont ils l'ont faite. Tout est absolument légal. A partir du moment où c'est légal, je ne peux rien dire.

**M. DI CIACCIO.**- Mais vous avez changé le PLU pour le faire. Le terrain n'était pas...

**M. le Maire.**- Le PLU n'a pas de rapport avec cela, je vous signale.

**M. DI CIACCIO.**- En fait c'est commercial maintenant, puisque c'est un magasin.

**M. le Maire.**- Mais c'est une ZAC, qui est commerciale depuis le départ. Depuis le moment où vous avez habité à cet endroit-là c'est une ZAC commerciale qui avait la capacité de réaliser cette opération. Elle a été réalisée beaucoup plus tard que votre arrivée ou que l'installation première de Lidl. Que vous le regrettiez, je le comprends bien, mais dans tous les cas de figure, un, il a fait tout à fait ce qu'il avait le droit de faire, deux, en aucun cas je ne peux m'y opposer, et trois, il n'y a pas d'occasion particulière d'inventer quoi que ce soit, rien n'a été changé pour qui que ce soit.

**M. DI CIACCIO.**- Sauf pour les habitants.

**M. le Maire.**- Je parle en termes administratif et juridique, Monsieur.

**M. DI CIACCIO.**- Pour les habitants ça change.

**M. le Maire**.- Ne m'accusez donc pas...

**M. DI CIACCIO**.- Je ne vous accuse pas.

**M. le Maire**.- Ce n'est pas une critique non plus mais c'est encore quelque chose de désagréable que vous dites. Je vous le dis une fois de plus, si j'avais pu effectivement avoir une idée contraire, peut-être que j'aurais pu l'agencer. Ce n'est pas le cas. Attendez-vous à d'autres modifications parce que la ZAC est plus complète que cela, et sur le terrain à côté du centre de téléphonie, des modifications seront sans doute déposées.

**M. DI CIACCIO**.- On s'en doute.

**M. le Maire**.- Alors, à partir de là, ne vous étonnez pas. Ne dites pas « Je suis stupéfait ». Moi je suis stupéfait que vous le soyez.

**M. DI CIACCIO**.- Vous n'habitez pas au Cembro, nous y habitons.

**M. le Maire**.- Ce n'est pas ce que je dis.

**M. DI CIACCIO**.- Si. Vous dites que vous êtes stupéfait.

**M. le Maire**.- Vous savez ce que l'on va faire, vous allez déposer un recours au Tribunal administratif, vous allez contacter un avocat et vous verrez le résultat de l'opération. Si vous êtes sûr que. Que voulez-vous que je vous dise d'autre ?

**M. DI CIACCIO**.- Rien.

**M. le Maire**.- Alors, si je ne vous dis rien, ne posez pas la question.

**M. DI CIACCIO**.- Vous n'avez rien à nous dire, c'est fait maintenant. Mais vous n'en avez pas parlé aux habitants, c'est ce que l'on vous reproche.

**M. le Maire**.- Excusez-moi mais je ne vais pas vous appeler chaque fois que je prends une décision, Monsieur Di Ciaccio.

**M. DI CIACCIO**.- Ce n'est pas m'appeler à moi, ce sont les habitants.

**M. GOUIN**.- C'est une zone d'activité, ce n'est pas un coup qui a été fait en douce.

**M. CASADO**.- Je m'excuse, Monsieur Di Ciaccio, mais j'y étais. Avant même que l'on construise un Lidl, les habitants sont venus me voir en me disant qu'il fallait que l'on fasse un mur pour empêcher que l'on passe dans le lotissement.

**M. DI CIACCIO**.- Cela n'a rien à voir. Cela n'empêche pas les nuisances, Monsieur.

**M. CASADO**.- On n'était pas obligé de faire le mur. On pouvait passer par le chemin piétonnier pour tout le monde pour aller rejoindre Lidl. Votre lotissement est un bunker maintenant. Vous avez voulu que l'on ferme, on a fermé. Après, vous n'avez pas voulu que les travaux du chantier passent par l'allée du Trident qui est publique, on a aussi empêché que cela passe.

**M. DI CIACCIO**.- Ce n'est pas « Di Ciaccio » qui a voulu.

**M. CASADO**.- Excusez-moi mais on va demander qui appelle ? Et quand j'y vais, il n'y a que vous, il n'y a pas les riverains.

**M. DI CIACCIO**.- Ah bon ?

**M. CASADO**.- Quand j'y suis allé pour le mur il n'y avait que vous.

**M. DI CIACCIO**.- Non, il ne faut pas tout mélanger. Il ne faut pas me mettre la faute sur le dos à moi. Je ne suis pas tout seul.

**M. le Maire**.- On ne vous met pas de faute, Monsieur. On vous explique les choses.

**M. DI CIACCIO**.- Vous avez fait n'importe quoi, c'est tout.

**M. CASADO.**- Vous dites que les riverains ne sont pas au courant. Je vous dis que nous sommes allés sur place pour voir avec vous comment empêcher les gens de passer.

**M. DI CIACCIO.**- Ils n'étaient pas au courant, au début.

**M. CASADO.**- Ils m'ont fait faire un mur pour rien alors. Un mur à blanc.

**M. le Maire.**- Monsieur Di Ciaccio, je vous le répète, et s'il y a des gens autour de vous, qu'ils l'entendent de la même façon, personne ne peut s'opposer à un permis lorsqu'il est en bonne et due forme d'une zone prévue pour cela. La ZAC des Cognets a été votée il y a sans doute plus de 20 ans, je ne me rappelle plus en quelle année. Sur ce terrain-là, effectivement, il était prévu une surface de, elle a été étendue de manière tout à fait réglementaire, et je ne pouvais pas opposer un refus quelconque. Vous pouvez le regretter, je le comprends bien, je suis un faible, vous pouvez le dire, mais la loi est la loi. Je suis désolé mais c'est comme cela, elle s'applique à tout le monde.

**M. MARTIN.**- Bonsoir, j'espère que je vais poser une question un peu plus apaisante. C'est au sujet de l'autoroute A56 que vous avez déjà abordée, qui d'ailleurs figure chez nous, dans notre quartier, sur le cahier des charges, parce que c'était déjà prévu dans le cadre de l'aménagement du Pré de la Licorne. On va faire l'autoroute A56, on le savait. En revanche, pour les accès vers la Bayanne, vers le nord du quartier Ouest, on va être obligé, dans le futur –qui se ramène maintenant à 2020– d'avoir au moins une voie d'accès en parallèle de l'autoroute A56. Dans ce cadre-là, on souhaiterait être concerté... On vous fait confiance et l'on fait confiance aux aménageurs aussi, mais c'est de façon à éviter tout problème de concertation, de règlement et de demande. J'aimerais que l'on travaille ensemble sur ce sujet. Pas uniquement mon CIQ. Parce que nous allons être dans l'obligation de desservir la zone commerciale de Leclerc, même la base d'Istres, avec une voie qui n'est pas autoroutière. Qu'allons-nous mettre en place ? Avons-nous l'espace ? Est-il prévu quelque chose dans notre quartier, du style échangeur ou autre ? Je ne vous demande pas de me répondre aujourd'hui, je veux simplement vous prévenir qu'il va falloir quand même que l'on discute.

**M. le Maire.**- Monsieur Martin, je ne sais pas ce que vous voulez que je vous réponde sur un point précis. Je ne peux vous donner que des généralités, même si ces généralités sont, elles, bien arrêtées.

Premièrement, je parlais tout à l'heure d'autoroute, cela a effectivement un gabarit particulier. Deuxièmement, il y aura obligatoirement des points de sortie et d'entrée, ce que l'on appelle des bretelles. On ne peut pas vous assurer –mais on le sent quand même– que l'Etat choisira de confirmer les endroits qui sont aujourd'hui arrêtés, c'est-à-dire le rond-point Magère et celui de la Transhumance. Entre ces parties il n'y aura pas de voies parallèles, c'est contraire à tout élément. D'abord parce qu'il n'y aura pas la place, puisque l'autoroute va être doublée. On fait une véritable autoroute maintenant, il n'y aura donc pas la place pour avoir des voies parallèles.

En revanche, sur le point des embouteillages, du moins de la circulation autour de l'axe nord, c'est-à-dire l'entrée de la base, deux réflexions sont menées actuellement. La première par nous-mêmes, c'est-à-dire, avec l'aide de l'EPAD, essayer de voir comment *squeezer* l'accès du chemin des Bellons à la voie qui mène à Entressen par un petit arc qui ne passe plus par la Transhumance. Deuxièmement –c'est avec moins de certitude– il y a peut-être une petite voie de l'autre côté pour assurer le même choix.

Ce qui est en train d'être réfléchi, et plus que réfléchi puisque cela a été positionné, grâce au concours du colonel de la base qui nous a aidés sur ce sujet –avec l'intérêt bien sûr de desservir la base sur un point supplémentaire d'entrée qui évite toujours d'avoir cet embouteillage aux heures que vous connaissez à l'entrée centrale– il y a une autre entrée au nord qui est un peu sous-utilisée et que l'on voudrait mettre en plus grande valeur à partir d'un chemin qui serait tracé, passant sous un pont de voie ferrée et qui longerait la zone industrielle du Tubé Nord. Ce débat a été acté par une Instance interministérielle. Il y a donc un accord national pour que cette voie soit rétrocédée afin que l'on puisse travailler ce sujet de cette façon-là. De ce côté-là nous aurons, quelques kilomètres après la sortie d'Entressen, une voie qui partira à l'intérieur d'un champ et qui arrivera sur l'entrée Nord.

Voilà les seuls éléments, qui sont quand même précis mais qui rentrent dans une globalité qui n'est pas encore arrêtée, qui sont étudiés actuellement. Mais il n'y a pas de voies parallèles parce qu'il n'y a pas la place. Puis, comment voulez-vous aller à Leclerc si ce n'est que par... ? Il faudrait que Leclerc se positionne un peu différemment. Il en a la capacité parce qu'il y a des terrains derrière qu'il pourrait acheter et, effectivement, avoir un positionnement des parkings qui ne fasse pas un étouffement, un écrasement, de la voie qui, justement, à l'intérieur, longe l'autoroute derrière le talus que vous voyez.

**M. CASADO.**- Il y aura quand même les deux ronds-points de décharge. Le rond-point de la Transhumance va disparaître mais les deux ronds-points, côté Leclerc et côté Tubé Décathlon, vont être agrandis. Ce seront les deux ronds-points de décharge de la sortie autoroute Nord. Côté Marcel Dassault, c'est ce que disait M. le Maire, nous n'avons pas encore la décision de voir comment cela va être aménagé. Et pour finir, pour que vous vous le mettiez en tête, c'est une voie qui va être après BMW, qui longera l'arrière.

**M. le Maire.**- C'est un peu plus loin mais en gardant bien sûr le pont qui traverse l'autoroute et qui ira jusqu'au carrefour du Boucasson, où, là... C'est pour cela que nous attendons. On nous demande « Quand faites-vous le rond-point ? », nous attendons d'avoir la géographie générale du site pour pouvoir positionner le rond-point.

**M. CASADO.**- Pour M. Martin, concernant le chemin des Cognets, vous vous rappelez que l'on s'était vu pour faire chiffrer un trottoir afin de permettre aux gens d'aller jusqu'à Géant Casino. Sachez que c'est la deuxième opération qui sort des Cognets du côté du lotissement existant. Nous avons demandé que le chemin des Cognets soit complètement réhabilité, depuis le passage à niveau jusqu'à la route de Rassuen. Cela va être repris, avec trottoir, éclairage. C'est prévu dans cette opération. Cela évitera à la Ville de le financer.

**M. le Maire.**- Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'observation)

La séance est levée. Merci.

***La séance est levée 19 heures 35.***